

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 24 mars 2016

\*\*\*\*\*

L'an deux mil seize, le vingt-quatre mars à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. André LESCURE.

**Présents** : MM LESCURE, MAGNOUX, MORENA, SALLES, GORSE, BOURGEADE, BOSSOUTROT, LAMY, MARIAUD, PARMENTIER, SAINNEVILLE

**Absents** : QUEYROUX (a donné procuration à SALLES JF), LE GAC (a donné procuration à SAINNEVILLE JM), SABEAU

**Secrétaire de séance** : PARMENTIER Nicolas

\*\*\*\*\*

### Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 novembre 2015

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### Vote du Compte Administratif 2015 « Commune »

DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015	Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015
O11	charges à caractères générales	313 985.55	148 901.58				
O12	charges de personnel	261 600.00	211 382.61				
O14	atténuation de produit	200.00	32.00	O13	atténuation charges	-	15 616.72
65	charges gestion courantes	66 800.00	60 415.65	70	produits des services	69 690.00	66 662.20
66	charges financières	23 500.00	21 729.80	73	Impôts et taxes	385943	391 590.20
67	charges exceptionnelles	43 500.00	42934.09	74	dotation	96 148.00	96 962.00
22	Dépense imprévue	-	-	75	autres produits	21 000.00	16 176.08
<b>TOTAL DEPENSE REELLE</b>		<b>709 585.55</b>	<b>485 395.73</b>	76	Produits financiers	30.00	184.00
O23	virement section investissement	111 789.00	-	77	produit exceptionnelle	2 050.00	4 534.78
O42	opération ordre	-	-	<b>TOTAL RECETTE REELLE</b>		<b>574 861.00</b>	<b>591 725.98</b>
<b>TOTAL DEPENSE ORDRE</b>		<b>111 789.00</b>	<b>-</b>	O42	OPERATION D'ORDRE	-	-
<b>TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>		<b>821 374.55</b>	<b>485 395.73</b>	<b>TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT</b>		<b>574 861.00</b>	<b>591 725.98</b>
	<b>resultat exercice +</b>	<b>106 330.25</b>					

  

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTE INVESTISSEMENT			
Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015	Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015
20	immobilisations incorporelles	5 000.00	0.00	13	subvention équipement	125 912.00	36 183.71
21	immobilisation corporelles	49 800.00	17 430.17	20	Immobilisations incorporelles	-	-
23	immobilisation en cours	607 116.00	265 211.01	10	Dotations	7 000.00	16 467.96
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>661 916.00</b>	<b>282 641.18</b>	1068	Dotations	122 661.89	122 661.89
16	Remboursement d'emprunts	19 366.00	19 322.30	165	Dépôts et caution. Reçus	-	596.46
27	Autres immobilisations financières	-	-	27	Autres immo financières	-	92 848.65
O20	Dépenses imprévues invest	9 734.00	-	O24	Produits de cession	-	-
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>29 100.00</b>	<b>19 322.30</b>	<b>TOTAL RECETTE REELLE</b>		<b>255 573.89</b>	<b>268 758.67</b>
O40	Opérations d'ordre	-	-	O21	Virement de la secti Fonct	111 789.00	-
<b>TOTAL DEPENSE investissement</b>		<b>691 016.00</b>	<b>301 963.48</b>	O40	Opérations d'ordre	-	0.00
	<b>resultat exercice +</b>	<b>- 33 204.81</b>		<b>TOTAL RECETTE ORDRE</b>		<b>111 789.00</b>	<b>-</b>
				<b>TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT</b>		<b>367 362.89</b>	<b>268 758.67</b>

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Norbert MAGNOUX,

- approuve à l'unanimité le compte administratif 2015.
- Déclare que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

### Affectation des résultats :

#### Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté 246 513.55  
Résultat d'investissement antérieur reporté 323 653.11

## Soldes d'exécution de la section d'investissement 2015

Résultat de l'exercice	- 33 204.81
Résultat antérieur reporté	323 653.11
<b>Solde d'exécution cumulé</b>	<b>290 448.30</b>

## Restes à réaliser au 31 décembre 2014

Dépenses	379 273.99
Recettes	89 728.00
<b>Solde des Restes à Réaliser</b>	<b>- 289 545.99</b>

## Besoins de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	290 448.30
Rappel du solde des restes à réaliser	- 289 545.99
<b>Excédent de financement</b>	<b>902.31</b>

## Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	106 330.25
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	246 513.55
<b>Total à affecter</b>	<b>352 843.80</b>

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**TOTAL AFFECTÉ : 352 843.80**

## Vote du compte Administratif 2015 ASSAINISSEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015	Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015
O11	charges à caractères générales (EDF - Eau...)	28 424.00	3 995.44				
O12	charges de personnel	-	-				
O14	Redevance modernisation réseaux à Adour Garonne	2 155.00	2 155.00	O13	atténuation charges	-	-
65	charges gestion courantes (Analyses)	500.00	331.98	70	produits des services (Redevance Assain)	25 018.00	21 839.11
66	charges financières (emprunt)	1 847.00	1 839.37	73	Impôts et taxes	-	-
67	charges exceptionnelles	500.00	-	74	dotation	-	-
22	Dépense imprévue	-	-	75	Aide à la performance épuration (adour G)	-	685.00
	<b>TOTAL DEPENSE REELLE</b>	<b>33 426.00</b>	<b>8 321.79</b>	76	Produits financiers	-	-
023	virement section investissement			77	produit exceptionnelle (recouvrement dette)	0.10	5.00
042	opération ordre (amortissement)	16 264.28	16 264.28		<b>TOTAL RECETTE REELLE</b>	<b>25 018.10</b>	<b>22 529.11</b>
	<b>TOTAL DEPENSE ORDRE</b>	<b>16 264.28</b>	<b>16 264.28</b>	042	OPERATION D'ORDRE	7 475.73	7 475.73
	<b>TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>	<b>49 690.28</b>	<b>24 586.07</b>		<b>TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT</b>	<b>32 493.83</b>	<b>30 004.84</b>
	resultat exercice	5 418.77					
DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTE INVESTISSEMENT			
Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015	Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015
20	Immobilisations incorporelles		0.00	13	subvention équipement	-	-
21	immobilisation corporelles		-	20	Immobilisations incorporelles		
23	immobilisation en cours (travaux)	150 000.00	-	16	emprunt et dettes	87 772.46	-
	Total des opérations en cours			10	Dotations FCTVA		
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>			106			
16	Remboursement d'emprunts	9 400.10	9 354.19	27	autres immo financières		-
27	Autres immobilisations financières		-		<b>TOTAL RECETTE REELLE</b>	<b>87 772.46</b>	<b>-</b>
020	Dépenses imprévues			021	Virement de la secti Fonct		
	<b>Total des dépenses financières</b>			040	Opérations d'ordre	16 264.28	16 264.28
040	opération d'ordre	7 475.73	7 475.73		<b>TOTAL RECETTE ORDRE</b>	<b>16 264.28</b>	<b>16 264.28</b>
	<b>TOTAL DEPENSE investissement</b>	<b>166 875.83</b>	<b>16 829.92</b>		<b>TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT</b>	<b>104 036.74</b>	<b>16 264.28</b>
	résultat exercice	- 565.64					

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Norbert MAGNOUX,

- approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 Assainissement.
- Déclare que le Compte de gestion Assainissement dressé pour l'exercice 2015 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

## Affectation des résultats :

### Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	17 196.45
Résultat d'investissement antérieur reporté	62 839.09

### Soldes d'exécution de la section d'investissement 2015

Résultat de l'exercice	- 565.64
Résultat antérieur reporté	62 839.09
<b>Solde d'exécution cumulé</b>	<b>62 273.45</b>

### Restes à réaliser au 31 décembre 2014

Dépenses	0.00
Recettes	0.00
<b>Solde des Restes à Réaliser</b>	<b>- 0.00</b>

### Besoins de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	0.00
Rappel du solde des restes à réaliser	- 0.00
<b>Excédent de financement</b>	<b>0.00</b>

### Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	5 418.77
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	17 196.45
<b>Total à affecter</b>	<b>22 615.22</b>

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**TOTAL AFFECTÉ : 22 615.22**

## Vote du Compte Administratif 2015 « Lotissement »

DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015	Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015
O11	charges à caractères générales (frais Couturon)	5 000.00	907.59				
O12	charges de personnel						
O14	atténuation de produit			O13	atténuation charges	-	-
65	charges gestion courantes	23.81		70	produits des services (Vie de lots)	50 822.15	50 822.15
66	charges financières			73	Impôts et taxes	-	-
67	charges exceptionnelle			74	dotation	-	-
22	Dépense imprévue	-		75	autres produits	10.00	
	<b>TOTAL DEPENSE REELLE</b>	<b>5 023.81</b>	<b>907.59</b>	76	Produits financiers		
023	virement section investissement			77	produit exception (moins value terrains)	42 934.09	42 934.09
042	opération ordre	488 842.43	488 842.43		<b>TOTAL RECETTE REELLE</b>	<b>93 766.24</b>	<b>93 756.24</b>
	<b>TOTAL DEPENSE ORDRE</b>	<b>488 842.43</b>		042	OPERATION D'ORDRE	400 100.00	395 993.78
	<b>TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>	<b>493 866.24</b>	<b>489 750.02</b>		<b>TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT</b>	<b>493 866.24</b>	<b>489 750.02</b>

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTE INVESTISSEMENT			
Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015	Chapitre	intitulé	BP 2015	CA 2015
20	immobilisations incorporelles			13	subvention équipement	-	-
21	immobilisation corporelles		-	20	Immobilisations incorporelles		
23	immobilisation en cours		-	16	emprunt et dettes	5 013.81	-
	Total des opérations en cours			10	Dotations FCTVA		
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>		-	106			
16	Remboursement à la commune	93 756.24	92 848.65	27	autres immo financières		-
27	Autres immobilisations financières		-		<b>TOTAL RECETTE REELLE</b>	<b>5 013.81</b>	-
020	Dépenses imprévues invest			021	Virement de la secti Fonct		
	<b>Total des dépenses financières</b>			040	Opérations d'ordre	488 842.43	488 842.43
040	opération d'ordre	400 100.00	395 993.78		<b>TOTAL RECETTE ORDRE</b>	<b>488 842.43</b>	<b>488 842.43</b>
	<b>TOTAL DEPENSE investissement</b>	<b>493 856.24</b>	<b>488 842.43</b>		<b>TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT</b>	<b>493 856.24</b>	<b>488 842.43</b>

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Norbert MAGNOUX,

- approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 Lotissement.
- Déclare que le Compte de gestion Lotissement dressé pour l'exercice 2015 par le receveur visé et

certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

### **Attribution du marché « Aménagement des Chemins Ruraux »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de l'ouverture des plis de la consultation des entreprises pour « l'aménagement des chemins ruraux », la commission d'appel d'offres a constaté des erreurs de calcul sur deux des trois réponses reçues et demande une nouvelle consultation.

### **Aménagement du parking de la salle des fêtes : Marché de Maîtrise d'Oeuvre**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la consultation de 3 maîtres d'œuvre pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes.

L'ouverture des plis a eu lieu en commission d'appel d'offre qui a émis un avis favorable pour la proposition du bureau « CTI 19 ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir la proposition de « CTI 19 » pour la mission de Maîtrise d'Œuvre pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes avec un taux de rémunération de 8.60 % du montant des travaux HT, comprenant :
  - l'avant-projet et le projet,
  - l'assistance au contrat de travaux,
  - la direction de l'exécution des travaux,
  - l'assistance aux opérations de réception.
  
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces comptables et administratives concernant ce dossier.

### **Avenant au marché « Restructuration de la Mairie »**

Le Maire présente à l'assemblée la proposition d'avenant n° 1 et avenant n° 2 qui ont pour objet de modifier le marché initial de la « Restructuration du bâtiment Mairie-Salle festive » confié à l'entreprise PEREIRA pour le Lot N° 7 « cloisonnement peinture »

Montant de l'avenant n° 1 : 1 669.10 € HT

Montant de l'avenant n° 2 : 1 412.50 € HT  
3 081.60 € HT

Le montant du marché initial était de 66 850.00.00 € HT, il sera désormais de 69 931.60 € HT soit 83 917.92 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- Accepte les avenants proposés,
- Autorise le Maire à signer ces avenants.

### **Demande de subvention au groupe « La Poste »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du transfert du bureau de poste en agence postale au sein de la Mairie, la Poste participe aux travaux d'aménagement à hauteur de 15 000 € (fonds de péréquation du groupe LA POSTE).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le fonds de péréquation du groupe La Poste à hauteur de 15 000 €.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal un accord de principe et une autorisation d'effectuer toutes les démarches nécessaires et de signer tout document afférant à cette opération.

### **Diagnostic Assainissement : convention avec le CPIE**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Corrèze) concernant la conduite d'opération portant sur l'étude diagnostique du système d'assainissement communal et sur la révision du schéma directeur d'assainissement.

Le coût de la prestation de conduite d'opération s'établit à un montant de 5008.00 € HT détaillé comme suit :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour cahier des charges et montage du dossier de marché
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché et la demande de financement
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché le suivi et l'organisation des études

Cet exposé entendu, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve la proposition du C.P.I.E.

- Autorise le Maire à signer la convention de conduite d'opération, ainsi que tous les documents liés à son exécution.

### **Association « les Momé'dières »**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée deux conventions proposées par l'Association « Les Môm'édières » afin de préciser les engagements de la commune concernant l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans : l'une concernant une adhésion annuelle de 200 €, l'autre concernant une participation de 2709.00 € (versement unique).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix « Pour » et 2 abstentions.(Gorse et Parmentier)

- Accepte les conventions proposées par l'association « Les Môm'édières »,
- Autorise le Maire à signer les conventions à intervenir.

### **Installation classée : Avis concernant la régularisation administrative d'un entrepôt logistique de VERLHAC INDUSTRIE sur la ZAC de la Montane**

Monsieur le Maire présente le dossier concernant l'entreprise VERLHAC INDUSTRIE pour la régularisation administrative d'un entrepôt logistique situé sur la ZAC de la Montane, Allée des Ajones sur le territoire de la commune d'EYREIN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- émet un avis favorable à la régularisation administrative de l'entreprise VERLHAC INDUSTRIE pour un entrepôt logistique sur la ZAC de la Montane.

### **Participation fiscalisée Fédération Départementale d'électrification**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la participation fiscalisée aux dépenses de la Fédération Départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze sera de 4056.37 € pour 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la somme fixée par la Fédération Départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze.

### **Modification du tableau des emplois**

Le Maire informe l'assemblée que suite à l'avancement de grade d'un agent, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois de la façon suivante :

- ⇒ De supprimer le poste d'adjoint Administratif Territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet 35 heures
- ⇒ La création d'un poste d'adjoint Administratif Territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet 35 heures

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- ⇒ que le tableau des emplois est complété à compter du 25 mars 2016 par la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet 35 heures
- ⇒ D'adopter la création de cet emploi comme suit :

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : adjoint Administratif territorial

Grade : adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe

Ancien effectif : 0

Nouvel effectif : 1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **Recensement des volailles (Influenza Aviaire)**

Afin de prévenir les risques de l'Influenza Aviaire et faisant suite à un courrier du Préfet, les détenteurs particuliers propriétaires de basse-cour privés doivent déclarer toute détention de volailles et oiseaux. Des imprimés sont à leur disposition à la mairie. Ce recensement est à effectuer avant le 18 avril 2016. Diffusion sera faite dans les panneaux d'affichage de la commune.

### **Arrêt de maladie d'un agent**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'arrêt de maladie pour un mois d'un agent d'entretien suite à un

accident privé. Le service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Public sera contacté si l'arrêt se prolonge.

### **Logement de l'école**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un logement vacant à l'école est loué au 1<sup>er</sup> avril 2016.

### **Ouverture de la pêche**

L'ouverture de la pêche à l'Etang de la Chèze aura lieu le samedi 02 avril 2016.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**PARMENTIER** : Demande des explications sur la baie vitrée dans les nouvelles toilettes dans les locaux rénovés.

Le Maire répond qu'un film opaque est prévu.

**MAGNOUX** : fait le bilan de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Elles ont actuellement 8 enfants en garde, mais rencontrent des difficultés pour équilibrer leur budget.

**SAINNEVILLE** : signale que notre site internet est apprécié.

**GORSE** : - remercie les personnes qui ont assisté à la conférence qu'il a organisée sur le Sporting Club Tulliste.

- Signale que les automobilistes roulent trop vite dans le village de la Guirande et que les habitants ont l'intention de manifester.
- Signale que la commune d'EYREIN n'était pas représentée à la réunion « agriculteurs en difficultés »  
Le Maire répond que les deux délégués de la commune (SALLES et SABEAU) n'ont pu se libérer pour assister à cette réunion.

Arrivée de M. QUEYROUX en fin de séance, qui assistait à la réunion du conseil d'école du RPI qui avait lieu à SARRAN et nous fait part du compte rendu.

La séance est levée à 20h45